



RAPPORT ²⁰²² D'ACTIVITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE VALOIS

SOMMAIRE

ÉDITO



Un rapport d'activité est l'occasion pour une collectivité de mettre en avant les actions conduites pour faire vivre le territoire au service des communes et de ses habitants, mais aussi pour en assurer le rayonnement.

2022 fut riche de réalisations à destination des habitants du Pays de Valois. À titre d'exemple,

- La mise en service d'un van numérique sillonnant nos communes qui permet ainsi de réduire la fracture numérique.
- Le lancement de l'opération biodéchets, avec l'équipement gratuit des cantines en composteurs, ou la possibilité pour les valoisien·nes d'acquérir des composteurs à moindre coût.
- Le pilotage par la communauté de communes, aux côtés des communes et en concertation avec nos agriculteurs, d'une étude sur le ruissellement, qui est un bel exemple de coopération pour déterminer les actions qui permettront de réduire les risques en cas d'évènements climatiques majeurs.

- Le lancement de l'étude sur un Plan de Mobilité Simplifié qui doit nous conduire à définir notre feuille de route sur toutes les mobilités et réfléchir au moyen d'amener également les services au plus près des habitants.

Les Valoisien·nes ont également été mis à l'honneur au travers de l'exposition « Inside Out » inspirée par l'artiste JR en 4 lieux du territoire, affichant plus de 100 portraits.

Le tourisme, élément important de la dynamique économique de notre territoire, de son attractivité et de son aménagement a été repris en direct début 2022 et nous avons d'ores et déjà lancé des coopérations avec nos voisins des Lisières de l'Oise et de Retz en Valois, en amorçant également la refonte de notre politique.

Ce ne sont là que quelques exemples de ce que vous découvrirez dans ce rapport d'activité, marque d'un territoire qui a une vraie vision d'un développement vertueux, ambitieux et harmonieux qui a été traduit dans le projet de territoire voté début 2023 et que vous découvrirez dans le rapport de l'an prochain.

Je tiens à remercier le Conseil départemental, la Région ou les services de l'État pour leur soutien. Que les services intercommunaux qui œuvrent au quotidien pour les communes et les habitants du Valois soient également salués pour leur engagement. Et que vos élus, qui à mes côtés travaillent à faire rayonner nos villes et villages, continuent au long de ce mandat, à faire du Valois un territoire dont nous soyons fiers et où il fait bon vivre.

Bonne lecture

Didier Doucet
Président

Directeur de publication : Didier Doucet
Rédacteur en chef : Bruno Dellinger
Rédactrice en cheffe adjointe : Delphine Luc
Secrétaires de publication : les services intercommunaux
Coordination : Direction de la communication
Conception et réalisation : [Catherine Millet - grisouris.fr](mailto:Catherine.Millet@grisouris.fr)
Impression : Caract-R imprimerie
Copyrights photos : Adobe stock ; CCPV ; Office de tourisme.

1

UN PAYS DE VALOIS QUI RAYONNE

> + de
600 km²

57 000
HABITANTS

62
COMMUNES

1
VOIE VERTE

1
CENTRE
AQUATIQUE

5
ZONES
D'ACTIVITÉS

4 466
ENTREPRISES



Parc de Géresme
à Crépy-en-Valois

LE TERRITOIRE

Avec plus de 600 km², le Pays de Valois compte 62 communes et 57 020 habitants (au 1^{er} janvier 2022).

Située idéalement aux portes de l'Europe du Nord et de Paris, la Communauté de Communes du Pays de Valois bénéficie d'une position stratégique qui lui permet d'être au croisement de deux régions influentes (l'Île-de-France et les Hauts-de-France) et de se trouver à proximité immédiate du plus grand aéroport français, Roissy-Charles de Gaulle.

Forêts et plaines s'y succèdent, semées de villes et villages se rassemblant autour d'une église ou d'un château, et du berceau du Valois, Crépy-en-Valois.

Terre royale, notre territoire témoigne du foisonnement de l'histoire et de son héritage : édifices religieux, princiers, seigneuriaux et civils voisinent avec un patrimoine rural, naturel, voire souterrain. Bien connu comme « berceau de la France » et « grenier à blé », le Valois bénéficie d'un terroir fertile. Bois et pierre du lutétien sont également aux fondements des richesses du territoire et leur exploitation a façonné les paysages tout en fournissant les chantiers de la capitale. Cette tradition n'est pas oubliée puisqu'aujourd'hui encore, les carrières de Bonneuil-en-Valois pourvoient aux besoins de Notre-Dame de Paris.

Le territoire est jalonné d'espaces verts. Sur les treize sites oisiens labellisés « Jardin remarquable », par le Ministère de la Culture, quatre se situent dans le Valois. Parmi eux, deux roseraies, serties chacune dans un écrin patrimonial remarquable.

Crépy-en-Valois se trouve en bordure de forêts domaniales : Retz, Ermenonville et Compiègne. Ces massifs forestiers présentent un fort intérêt écologique à la réputation patrimoniale, forestière, historique et paysagère.

La vallée de l'Automne, longue de 35 kilomètres, est ponctuée par de nombreuses églises et chapelles. La grande tradition de l'archerie continue de se pratiquer très largement dans la région.

De nombreux édifices et lieux touristiques sont à visiter : le Musée de l'archerie et du Valois, l'abbaye Saint-Arnoul, le Donjon de Vez, l'ancienne abbaye de Lieu-Restauré, l'église de Morienvall, le site gallo-romain de Champlieu, la forêt d'Ermenonville, la Mer de Sable, le château de Versigny, le parc Jean-Jacques Rousseau...



La chapelle du
Donjon de Vez

2

LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE



Vernissage de l'exposition «Inside Out» au Donjon de Vez le 8 septembre 2022



JANVIER

Vœux du Président en vidéo
Lancement de l'opération Tri hors foyer

FÉVRIER

Adoption du Plan Climat Air Énergie Territorial
Validation du bilan mi-parcours du SCoT
Visite de Madame le Sous-préfet
Élection de la nouvelle 1^{ère} vice-présidente, Virginie Douat

MARS

Vote du budget
Réunion sur la Santé avec les professionnels de santé du Valois
Nouveau délégué au Centre Aquatique du Valois
Lancement du Van numérique du Valois
Réouverture de l'Office de tourisme du Pays de Valois
Lancement de Territoires d'industrie



AVRIL

Installation de nouveaux mobiliers sur la Voie Verte
Réunion de présentation et d'échanges sur la mise en compatibilité du SCoT avec le SRADDET
Travaux d'assainissement non collectif à Bouillancy
Opération Biodéchets : distribution des composteurs



MAI

Nouvelle équipe à l'Office de tourisme du Pays de Valois
Participation à l'événement Floralys & Terroirs
Événement «Mai à vélo»
Lancement de l'élaboration du Plan Local de l'Habitat du Pays de Valois

JUIN

Premier rendez-vous Valois et Moi avec les entreprises valloisiennes



JUILLET

Festival Un été dans le Valois
Organisation du transport gratuit vers le centre aquatique pendant l'été

SEPTEMBRE

Exposition Inside Out - «Valois émoi»
Soirée d'ouverture de la saison culturelle Valois Terre de Cultures
Rendez-vous Valois et Moi au Centre de secours de Crépy-en-Valois
Installation de Danse & Musique en Valois dans ses nouveaux locaux



OCTOBRE

Formation sur le compostage des référents du territoire

NOVEMBRE

Participation à la Semaine de l'industrie
Petit-déjeuner Valois et Moi sur le co-voiturage
Lancement du Plan de Mobilité



DÉCEMBRE

Participation au Salon de l'immobilier d'entreprise SIMI
Organisations des réunions publiques pour les travaux d'assainissement non collectif



La Communauté de Communes du Pays de Valois a souhaité mettre en valeur l'émotion qui parcourt son territoire et ses 62 communes. Cette opération artistique, qui a été dévoilée en septembre 2022, a fédéré tous les habitants.

Ce sont 108 héros et héroïnes du quotidien qui ont personnifié le territoire. Cette action, basée sur le projet « Inside Out » lancé par l'artiste JR en 2011, a été l'occasion d'interroger les habitants des communes sur les notions d'identité positive et d'attachement au territoire.

L'idée derrière cette proposition ? Un projet de parcours de sculptures monumentales contemporaines, d'architecture et de graffs, en plein air.

À l'étude depuis plusieurs années, ce projet est unique en Europe où, contrairement à l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et à l'Asie, il n'existe pas encore d'expérience de cette nature.

Soutenu par les collectivités, des artistes, des entreprises, des collectionneurs et, surtout, la volonté d'un territoire, ce projet entamera sa programmation en 2023 pour aboutir à un parcours sur 62 communes, à maturité. La collection privée du Donjon de Vez est un premier et brillant exemple existant déjà sur le territoire, elle présentait entre autres en 2022, des « cabanes d'architectes » de Kengo Kuma et Sou Fujimoto. Des œuvres de Sol Lewitt, Daniel Buren, Lee Ufan et Xavier Lallane sont également installées sur le site.

L'EXPOSITION DONNE 108 VISAGES AU PAYS DE VALOIS

Les habitants, des « héros du quotidien » sélectionnés par les maires pour leur investissement dans la vie communale et leurs histoires passionnantes liées au territoire, ont été photographiés selon les codes, formats et cadrages d'Inside Out, inspiré par JR.



Tous les portraits, tirés sur du papier 90 X 135 cm en noir et blanc, ont été ensuite regroupés en une œuvre éphémère monumentale. Elle a ainsi été affichée sur quatre sites emblématiques : les remparts du Donjon de Vez, rue de Soissons à Crépy-en-Valois, les murs du parc du château de Lagny-le-Sec et un mur appartenant à Valfrance (coopérative céréalière et semencière) à Mareuil-sur-Ourcq.

Cette initiative a été soutenue par l'État, la Région Hauts-de-France et le Conseil départemental de l'Oise.



Avec cette opération, nous avons souhaité avant tout faire rayonner nos 62 communes au-delà de nos frontières. Cela a été l'occasion de découvrir les personnes qui font le Pays du Valois, de les fédérer autour d'un projet fort et de les aider à se réapproprier leur territoire. Cette action, initiée par un artiste connu du grand public, nous a semblé être une bonne porte d'entrée pour amener les habitants à l'art contemporain.

Didier Doucet

Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois

3

L'INTERCOMMUNALITÉ



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

94
CONSEILLERS

Il s'est réuni
5 fois en 2022

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

1
PRÉSIDENT
7
VICE-PRÉSIDENTS

13
CONSEILLERS

Il s'est réuni
8 fois en 2022



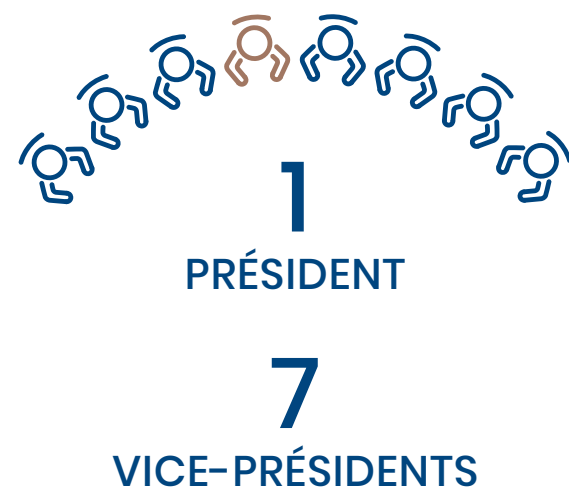
Séance de conseil communautaire

LES INSTANCES DÉLIBÉRANTES

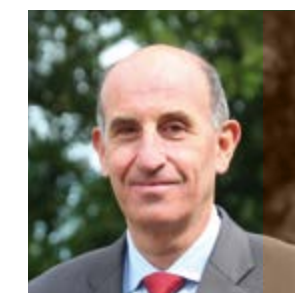
À l'image des conseils municipaux qui gèrent par leurs délibérations les affaires de la commune, la communauté de communes dispose d'un conseil communautaire qui regroupe les 94 conseillers communautaires et qui délibère sur tous les sujets ou opérations qui requièrent son aval avant d'entrer dans une phase opérationnelle. Il s'est réuni 5 fois en 2022.

L'autre organe délibérant est le bureau communautaire. Celui-ci élabore la politique de la communauté de communes. Il étudie les grands dossiers et prépare les propositions qui seront étudiées par le conseil communautaire. Le bureau reçoit délégation d'une partie des attributions du conseil communautaire. En 2022, il s'est réuni 8 fois.

L'année 2022 a été marquée par un **travail de réflexion sur l'élaboration d'un nouveau Projet de Territoire** qui se traduira par des actions concrètes sur la décennie 2023-2033. Impulsée par le président et les vice-présidents, cette réflexion s'est rapidement étoffée des apports du bureau communautaire à l'occasion de ses réunions mensuelles, et lors de l'organisation de deux séminaires dédiés les samedis 21 mai et 26 novembre 2022. Le conseil communautaire a été amené à valider le rapport d'étape le 29 septembre 2022, permettant ainsi de mener la réflexion à son terme, dans l'optique d'approuver le projet définitif en mars 2023.



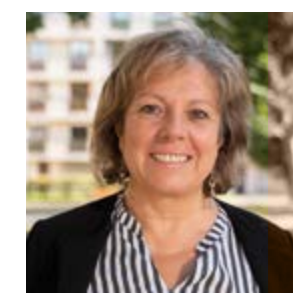
LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS



DIDIER DOUCET

PRÉSIDENT

Maire de Lagny-le-Sec



VIRGINIE DOUAT

1^{er} VICE-PRÉSIDENTE

En charge du Tourisme

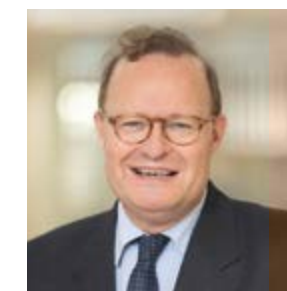
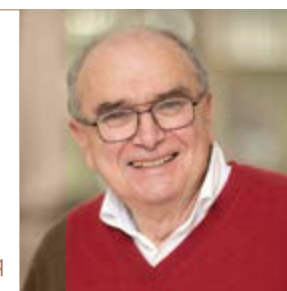
Maire de Crépy-en-Valois

BENOÎT PROFFIT

2^e VICE-PRÉSIDENT

En charge de l'Eau, de l'Assainissement et des rivières

Maire de Mareuil s/Ourcq

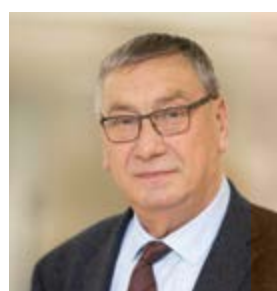


GUY-PIERRE DE KERSAINT

3^e VICE-PRÉSIDENT

En charge de la Culture et du Patrimoine.

Maire de Versigny



DANIEL GAGE

4^e VICE-PRÉSIDENT

En charge de la Collecte et de valorisation des déchets

Maire d'Orrouy



CÉCILE POTTIER

5^e VICE-PRÉSIDENTE

En charge des Services à la population et aux communes

1^{er} adjointe au maire de Marolles

GILLES LAVEUR

6^e VICE-PRÉSIDENT

En charge de l'Aménagement du territoire et des travaux

Maire de Bonneuil-en-Valois

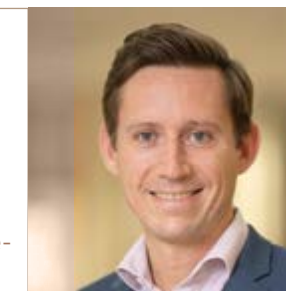


LOUIS SICARD

7^e VICE-PRÉSIDENT

En charge du Développement économique

Conseiller à Nanteuil-le-Haudouin



Les élus communautaires

 Membre du Bureau communautaire

ACY-EN-MULTIEN
Jean-Michel RAMIZ
Maire

BOISSY-FRESNOY
Martine Bahu
Maire

CRÉPY-EN-VALOIS
Josy CARREL-TORLET

ANTILLY
Pierre NAPORA
Maire

BONNEUIL-EN-VALOIS
Gilles LAVEUR
Maire
6^e vice-président

CRÉPY-EN-VALOIS
Jean-Louis CLOUET

AUGER-SAINT-VINCENT
Fabrice DALONGEVILLE
Maire

BOUILLANCY
Yann DELOBELLE
Maire

CRÉPY-EN-VALOIS
Vincent CORNILLE

AUTHEUIL-EN-VALOIS
Damien HEURTAUT
Maire

BOULLARRE
Joël GONIAUX
Maire

CRÉPY-EN-VALOIS
Rachel DELBOUYS

BARGNY
Martine VANIER
Maire

BOURSONNE
Sylvain COLLARD
Maire

CRÉPY-EN-VALOIS
Virginie DOUAT
Maire
1^{er} vice-présidente

BARON
Anne-Sophie SICARD
Maire

BRÉGY
Georges MOREIRA
Maire

CRÉPY-EN-VALOIS
Sylvain DUBOIS

BÉTHANCOURT-EN-VALOIS
Dominique DANNEEL
Maire

CHÈVREVILLE
Jean-Paul RYCHTARIK
Maire

CRÉPY-EN-VALOIS
Pascal FAYOLLE

BETZ
Marie-Pierre LAGNEAU

CRÉPY-EN-VALOIS
Hanene AYADI

CRÉPY-EN-VALOIS
Arnaud FOUBERT

 Membre du Bureau communautaire

CRÉPY-EN-VALOIS
Michel HOULLIER

CRÉPY-EN-VALOIS
Julien PICHELIN

ERMENONVILLE
Jean-Michel CAZÈRES
Maire

CRÉPY-EN-VALOIS
Cécilia RUGALA

CRÉPY-EN-VALOIS
Daniel DECLEIR

ÉTAVIGNY
Thibaud DEMORY
Maire

CRÉPY-EN-VALOIS
Francis LEFÈVRE

CRÉPY-EN-VALOIS
Michel SPÉMENT

ÈVE
Agnès CHAMPAULT
Maire

CRÉPY-EN-VALOIS
Claude LEGOUY

CRÉPY-EN-VALOIS
Murielle WOLSKI

FEIGNEUX
Frédéric OLY
Maire

CRÉPY-EN-VALOIS
Ghislaine LEROY

CRÉPY-EN-VALOIS
Claude DALLE

FRESNOY-LE-LUAT
Stéphane PETERS
Maire

CRÉPY-EN-VALOIS
Anke MEUNIER

CUVERGNON
Yann LEYRIS
Maire

FRESNOY-LA-RIVIÈRE
Christian BORNIGAL
Maire

CRÉPY-EN-VALOIS
Lysiane MOINAT

DUVY
André DALLE
Maire

GILOCOURT
Michel CASSA
Maire

CRÉPY-EN-VALOIS
Françoise NIVESSE

ÉMÉVILLE
Yvette VALUN
Maire

GLAIGNES
Marie-Paule TARDIVEAU
Maire

Les élus communautaires

 Membre du Bureau communautaire



GONDREVILLE
Alain BIZOUARD
Maire



LE PLESSIS-BELLEVILLE
Dominique SMAGUINE
Maire



NANTEUIL-LE-HAUDOUIN
Evelyne ANNERAUD-POULAIN



IVORS
Michel COLLARD
Maire



LE PLESSIS-BELLEVILLE
Catherine WILLET



NANTEUIL-LE-HAUDOUIN
Auriane GROSS



LAGNY-LE-SEC
Antoine DAUDRÉ



LÉVIGNEN
Christophe GERMAIN
Maire



NANTEUIL-LE-HAUDOUIN
Gilles SELLIER
Maire



LAGNY-LE-SEC
Didier DOUCET
Maire
Président de la CCPV



MAREUIL-SUR-OURCQ
Astride LEROY



NANTEUIL-LE-HAUDOUIN
Louis SICARD
7^e vice-président



LAGNY-LE-SEC
Sophie LEMOINE



MAREUIL-SUR-OURCQ
Benoît PROFFIT
Maire
2^e vice-président



NANTEUIL-LE-HAUDOUIN
Joël TASSIN



LA VILLENEUVE-SOUS-THURY
Adeline CLERGOT
Maire



MAROLLES
Cécile POTTIER
5^e vice-présidente



NANTEUIL-LE-HAUDOUIN
Stéphane XUEREF



LE PLESSIS-BELLEVILLE
Benoît-Dominique DUVILLIER



MONTAGNY-SAINTE-FÉLICITÉ
Jean-Paul DOUET
Maire



NEUFCHELLES
François LEBRUN
Maire



LE PLESSIS-BELLEVILLE
Joseph LUKUNGA



MORIENVAL
Hubert BRIATTE



OGNES
Karine LEGRAND
Maire

 Membre du Bureau communautaire



ORMOY-LE-DAVIEN
Jean-Marie SALSAT
Maire



ROUVILLE
Jean-Pierre HAUDRECHY
Maire



VAUCIENNES
Roger MORA
Maire



ORMOY-VILLERS
Pascal ÉTAIN
Maire



ROUVRES-EN-MULTIEN
Jean-Luc LEGRIS
Maire



VAUMOISE
Franck GILLET
Maire



ORROUY
Daniel GAGE
Maire
4^e vice-président



RUSSY-BÉMONT
François PHILIPON
Maire



VERSIGNY
Guy-Pierre de KERSAINT
Maire
3^e vice-président



PÉROY-LES-GOMBRIES
Richard KUBISZ
Maire



SÉRY-MAGNEVAL
Bernard LEVASSEUR
Maire



VER-SUR-LAUNETTE
Yves CHÉRON



RÉEZ-FOSSE-MARTIN
Dominique GIBERT
Maire



SILLY-LE-LONG
Daniel LEFRANC
Maire



VEZ
Sylvie VERCLEYEN



ROCQUEMONT
Elisabeth RANSON
Maire



THURY-EN-VALOIS
Jérôme MARGOTTET
Maire



VILLERS-SAINT-GENEST
Thierry TAVERNIER
Maire



ROSIÈRES
Pauline MARTIN-VANLERBERGHE
Maire



TRUMILLY
Martine LOBIN
Maire



ROSOY-EN-MULTIEN
Emmanuel THIENPONT
Maire



VARINFROY
Pascal BONVENTRE
Maire

Les compétences

La Communauté de Communes du Pays de Valois agit sur le développement et l'attractivité du territoire à plusieurs niveaux. Avec ses **11 compétences**, elle accompagne les Valoisien(ne)s au quotidien.

Développement touristique

Office de tourisme
Voie Verte
Études touristiques
Randonnées en Valois
Parc et parcours de sculptures monumentales

Eau et Assainissement

Alimentation en eau potable
Service Public d'Assainissement Non Collectif
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
Entretien des rivières
Études

Accueil des gens du voyage

Une aire d'accueil de voyageurs
Accueil des sédentaires

Aménagement du territoire

Application du droit des sols
Plan Climat Air Énergie Territorial
Schéma de Cohérence Territorial

Équipements sportifs

Centre aquatique du Valois
Gymnases des collèges

Service aux communes et aux habitants

Marquages routiers au sol
Réfection de voiries
Réflexion sur les services de proximité

Développement économique

Aide aux créations et reprises d'entreprises
Pépinières du Valois
Aide à l'implantation d'entreprises
Zones d'activités intercommunales

Enseignement et animation artistiques et culturels

Conservatoire Danse & Musique en Valois
Saison culturelle Valois Terre de cultures

Collecte et valorisation des déchets

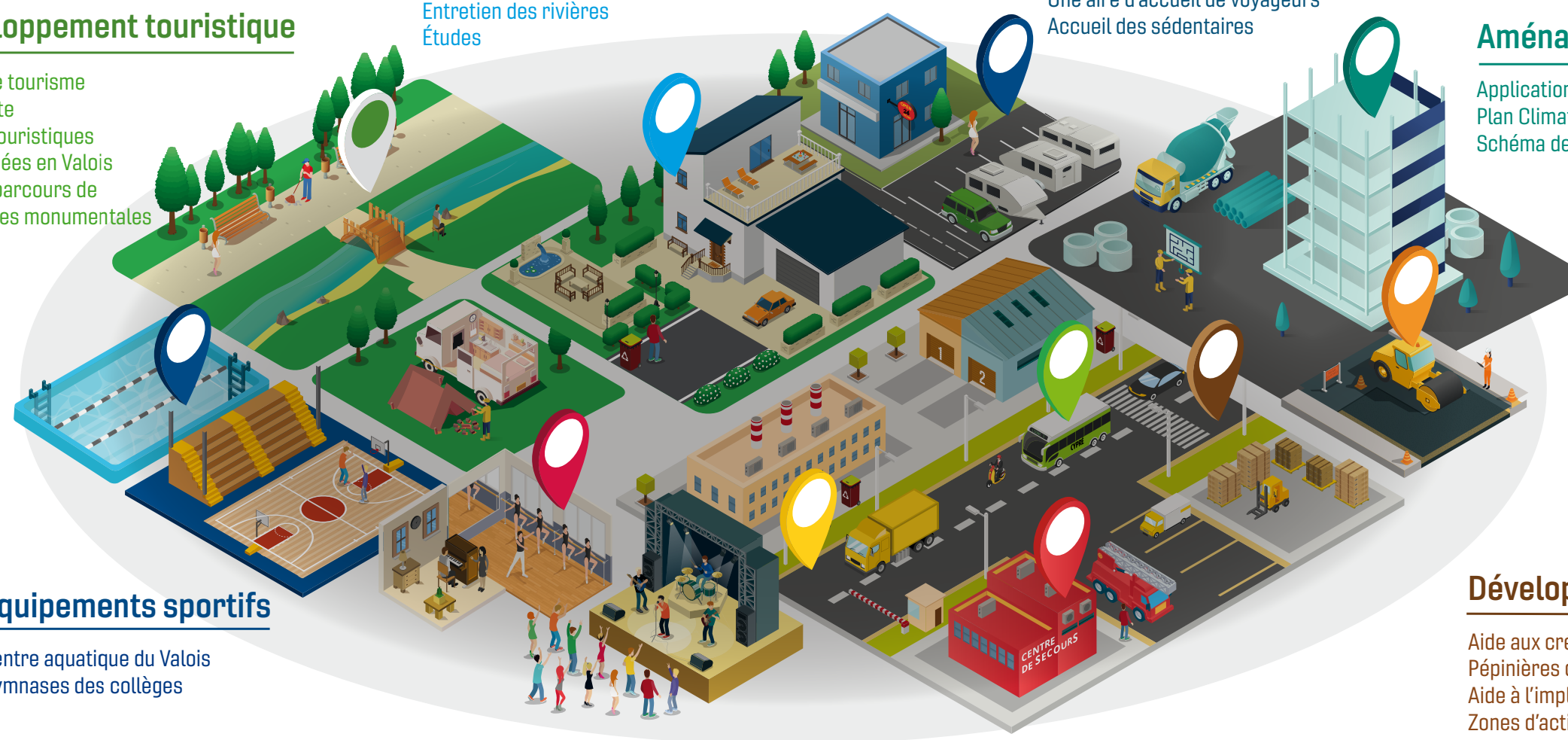
Collecte des ordures ménagères, des emballages et papiers et des déchets végétaux
Animations sur le tri des déchets

Mobilité

Gestion du réseau de bus gratuit à Crépy-en-Valois (Cypré)
Réflexion à l'échelle du territoire
Encourager les mobilités vertes et démobilité en rapprochant les services aux habitants

Secours incendie

Contribution financière annuelle



4

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENGAGÉE



Responsable & durable



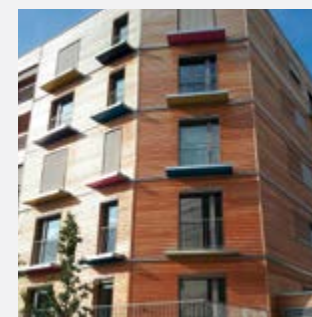
Entrepreneuse & attractive



Au service des Valoisien



Curieuse & dynamique



Responsable et durable

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

■ Rétrospective 2022

■ Finalisation des études urbaines de requalification du quartier gare de Crépy-en-Valois avec le choix d'un scénario pour la réalisation du projet. L'opération consistera en la construction d'un quartier mixte d'activité économique, de formation, de logements diversifiés, d'équipements liés à la mobilité et à la culture, ainsi que des services et commerces de proximité. Cette opération se traduira par la création d'un Pôle d'Échange Multimodal (PEM) envisagé pour 2024.

■ En 2022, la direction a travaillé avec la SAO, aménageur de la ZAC à vocation économique de Silly-le-Long/Le Plessis-Belleville, sur la poursuite des études de maîtrise d'œuvre urbaine. Le travail s'est particulièrement porté sur la rédaction du cahier des prescriptions architecturales, urbaines, paysagères, environnementales et artistiques de cette opération.

De plus, le service a accompagné l'aménageur dans la finalisation des documents composant le dossier de création de la ZAC et notamment l'étude d'impact.

■ Dans le cadre du suivi du Schéma de Cohérence Territoriale, le travail d'accompagnement des communes sur l'évolution de leurs documents d'urbanisme (PLU) s'est poursuivi, notamment auprès des communes de Crépy-en-Valois, Russy-Bémont, Trumilly, Villers-Saint-Genest et Lagny-le-Sec.

■ Le travail au sein de la conférence régionale des SCoT, induit par la loi Climat & Résilience, a nécessité la participation aux nombreuses rencontres départementales et régionales en vue de la contribution à la révision du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET) afin d'affirmer la position du Pays de Valois.



Le développement d'un territoire vertueux est un enjeu clé pour l'avenir de la communauté de communes. Assurer un aménagement équilibré du territoire, entre protection des espaces naturels et développement urbain, touristique et économique, tel est l'objectif de la Communauté de Communes du Pays de Valois. Avec le Plan Climat Air Énergie Territorial, la communauté de communes se donne les moyens de l'atteindre.

Gilles Laveur

Vice-président en charge de l'Aménagement du territoire

Perspectives 2023

- Lancement des études de maîtrise d'œuvre du PEM de Crépy-en-Valois.
- Elaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS).
- Finalisation des procédures de réalisation de la ZAC Silly-le-Long/Le Plessis-Belleville.
- Réalisation de l'inventaire des ZAE intercommunales.



Habitat

■ Rétrospective 2022

En 2022, ont été lancées les études d'élaboration du Programme Local de l'Habitat et de la Conférence Intercommunale du Logement. Les communes ont été rencontrées afin de recueillir le retour du terrain sur les dynamiques locales et les enjeux de développement du territoire.

L'objectif est de doter la communauté de communes d'une feuille de route pour 2030 sur le développement de l'offre en matière d'habitat, d'amélioration du parc et de la réponse aux besoins des habitants actuels et futurs.

Perspectives 2023

- Poursuite et finalisation des études Programme Local de l'Habitat (PLH).

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

■ Rétrospective 2022

La Communauté de Communes du Pays de Valois a approuvé en février 2022 son premier PCAET après prise en compte des remarques des personnes publiques associées.

La première action s'est portée sur la signature d'une convention avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) pour accompagner la communauté de communes dans son objectif d'information et de sensibilisation du public au PCAET et ses objectifs. Dans ce cadre, le CPIE a participé à la journée "Mai à vélo" qui s'est déroulée le 22 mai 2022 à Betz.



Perspectives 2023

- Organisation d'une demi-journée technique et grand public Plan climat sur les thématiques de la prise en compte de la biodiversité dans les aménagements et la perte de biodiversité prévue en novembre.
- Réalisation et diffusion d'une plaquette d'information grand public sur le PCAET.

Politique de la Ville

Quartier Kennedy de Crépy-en-Valois

■ Rétrospective 2022

La communauté de communes poursuit sa participation aux réunions relatives au contrat de Ville afin d'enrichir les débats quant aux diverses actions proposées par des associations locales dans le cadre des financements État, Ville et Région.

COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

Zoom sur les opérations BIODECHETS et TRI HORS FOYER

L'année 2022 a été marquée par le lancement des actions de promotion de valorisation des biodéchets : le compostage à domicile avec la remise à prix aidé de composteurs en bois aux habitants et le compostage partagé dans les restaurants scolaires auxquels la communauté de communes a fourni gratuitement des composteurs. Une formation auprès du personnel de cantine et des animations auprès des élèves ont également été conduites.



BIODECHETS

3 kg



1 kg de compost

Avec le soutien de CITEO (éco-organisme de promotion du recyclage des emballages) et du SMDO (Syndicat Mixte du Département de l'Oise), des poubelles de tri ont été mises en place dans 22 city stades communaux et au parc de Géresme de Crépy-en-Valois.



Le tri, ce n'est pas seulement à la maison !



L'année 2022 aura permis d'enregistrer une baisse des ordures ménagères et une stabilité des emballages et papiers triés.

La réalisation d'une nouvelle déchetterie et d'une recyclerie se confirme. Ce beau projet permettra d'accompagner davantage nos habitants dans le réemploi et le recyclage.

Daniel Gage

Vice-président en charge de la collecte et de la valorisation des déchets

Opérations gagnantes



ÉVOLUTION DES PERFORMANCES DE COLLECTE SÉLECTIVE EN 2022



175 kg

de déchets valorisables par habitant

= 45%

du poids de la poubelle

	2021	2022	
	kg/an/hab	tonnes/an	kg/an/hab
Emballages & papiers	79	4 394	77
Verre	26	1 468	26
Déchets de jardin	81	3 638	64
DEEE*	0,3	12	0,2
Encombrants	5	217	4
TLC**	5	246	4
Ordures ménagères	223	12 039	211

*Déchets d'équipements électriques et électroniques recyclés et valorisés
** Textiles, linge de maison et chaussures

Quelques indicateurs

44 000 bacs à déchets attribués

8 370 contacts téléphoniques (15 appels par jour) et mails

181 bornes à verre en place

45 animations sur la prévention et le tri des déchets dont **36** sur le compostage des restes alimentaires en cantine scolaire

1 930 personnes sensibilisées au tri dont **1 230** enfants

DES COÛTS MAÎTRISÉS DE COLLECTE, DE TRANSFERT ET DE VALORISATION

Pour 100 €
dépensés
pour la
gestion des
déchets

38 € pour le transport, la collecte et la valorisation énergétique des ordures ménagères

32 € pour les déchetteries, le transport et le tri des emballages et papiers, le traitement des encombrants et des déchets vert

28 € pour la collecte des déchets recyclables

2 € pour la prévention des déchets (compostage des biodéchets)

Perspectives 2023

- Poursuivre la distribution de composteurs auprès des habitants.
- Accompagner la pratique dans les cantines scolaires.
- Engager un programme local de prévention des déchets ménagers et professionnels.
- Installer des équipements du tri dans les lieux sportifs et culturels.
- Acquérir un terrain pour la création d'une recyclerie et d'une nouvelle déchetterie à Crépy-en-Valois.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE



L'activité du service Eau potable et Assainissement collectif pour l'année 2022 se résume autour de 3 axes principaux.

Début de la structuration du service

Le service a commencé à se structurer avec l'arrivée de la responsable du service Eau Potable et Assainissement Collectif au 1^{er} avril 2022 et de son assistante au 1^{er} octobre 2022.

Mise à jour du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) et réalisation du Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux

Face aux problèmes d'alimentation en eau potable rencontrés par de nombreuses communes du territoire, la Communauté de Communes du Pays de Valois a lancé, dès 2006, une étude hydrogéologique d'environnement des captages et une étude de schéma directeur d'alimentation en eau potable. Le conseil communautaire a pris acte de l'achèvement de ces études lors de sa réunion du 30 septembre 2010, sans pour autant valider le SDAEP.

Depuis l'achèvement du schéma directeur d'alimentation en eau potable datant de plus de 10 ans, le territoire a subi des évolutions

démographiques et techniques. Des travaux ont ainsi été réalisés sur certains secteurs et des nouvelles zones urbanisées ont été créées. De nouvelles études ont été menées, faisant apparaître de nouvelles possibilités et de nouveaux besoins.

C'est dans ce contexte que la communauté de communes attend une nouvelle version de son schéma directeur d'alimentation en eau potable, intégrant la notion de puits structurants et d'interconnexions, auquel est couplée l'élaboration d'un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE), afin de garantir la sécurisation de l'alimentation en eau potable en cas de défaillance de ressources, d'ouvrages ou d'apparition de dangers.

Le bureau d'études retenu pour cette mission est VERDI INGENIERIE.

L'étude a démarré au mois de juin 2022 pour une restitution prévue de la première phase du SDAEP au mois de mars 2023, phase faisant un état des lieux et un diagnostic de la situation existante.

Contrat de concession du service public d'eau potable du secteur 1 (22 communes)

La procédure de passation d'un contrat de concession du service public d'eau potable pour 22 communes a été engagée au mois de septembre 2022 pour une entrée en vigueur du contrat au 1^{er} janvier 2024. Le mode de gestion a été validé lors du conseil communautaire du 15 décembre 2022 pour permettre un lancement de l'annonce au mois de février 2023. Ce contrat vise à assurer l'exploitation du service d'eau potable (principalement l'entretien des forages, des châteaux d'eau et des réseaux ; la réparation des fuites ; la facturation de l'eau aux abonnés).



La loi du 7 août 2015 dite « loi NOTRe » prévoyait le transfert obligatoire aux communautés de communes des compétences Eau potable et Assainissement, au 1^{er} janvier 2020. Depuis, la loi du 3 août 2018 est venue assouplir ce dispositif de transfert obligatoire de compétences en proposant une mesure de minorité de blocage, qui permettrait un report éventuel des compétences jusqu'en 2026.

Les élus du conseil communautaire ne souhaitant pas attendre 2026 pour exercer ces compétences, une délibération modifiant les statuts de la CCPV a été prise début 2022 afin de se positionner sur un transfert de la compétence eau potable au 1^{er} janvier 2023 et envisager celle de l'assainissement collectif au 1^{er} janvier 2025.

La prise de compétence Alimentation en Eau potable a été soumise à l'avis de tous les conseils municipaux des 62 communes de la CCPV. Elles se sont prononcées à la majorité requise POUR ce transfert de compétence. Cette majorité représente près de 92 % de la population.

L'arrêté préfectoral validant la modification des statuts et la prise de compétence eau potable à compter du 1^{er} janvier 2023 a donc été émis le 13 juillet 2022.

Pour permettre une prise de compétences dans les meilleures conditions, un travail de préparation a été mené tout au long de l'année 2022 avec la collecte de toutes les informations sur les structures existantes et la définition de l'ensemble des démarches à effectuer tant d'un point de vue technique, qu'administratif et financier.

Benoît Proffit

Vice-président en charge de l'Eau, de l'Assainissement et des Rivières

LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de Communes du Pays de Valois est compétente en matière de GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Pour rappel, la compétence GEMAPI, ciblée et obligatoire, s'articule autour de :

- l'aménagement d'un bassin hydrographique,
- l'entretien des cours d'eau,
- la lutte contre le ruissellement,
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la communauté de communes s'est substituée aux communes membres des syndicats de rivières. De ce fait, elle adhère directement aux syndicats de l'Automne (SAGEBA), de la Nonette (SISN), de la Thève (SITARIVE), de l'Oise Aronde (SMOA) ainsi que de l'Ourcq Aval qui englobe également la rivière Gergogne.

Le Pays de Valois est concerné par 9 unités hydrographiques, réparties en bassins ou sous-bassins versants pour lesquels il existe **5 syndicats de rivières dédiés :**

L'Automne	SAGEBA
La Nonette	SISN
L'Ourcq Aval et la Gergogne	SI OURCQ AVAL
La Thève	SITARIVE
L'Oise Aronde	SMOA

Le ru de Brégy, la Grivette et le ru d'Autheuil
Gestion directe par la CCPV



■ Rétrospective 2022

L'année 2022 a été consacrée à la finalisation des études en cours sur la rivière Grivette, notamment pour restaurer la continuité écologique du cours d'eau.

Il a également été lancé une étude de ruissellement à l'échelle du bassin versant de l'Ourcq, regroupant les cours d'eau de la Grivette, du ru d'Autheuil et de la Gergogne. Le but est de limiter la formation d'érosion de sols et de coulées de boues ayant un impact sur les cours d'eau et les populations.

Perspectives 2023

- Engager les travaux d'entretien sur les cours d'eau de la Grivette et du Ru d'Autheuil.
- Accompagner les communes et les agriculteurs à la mise en place d'aménagements d'hydraulique douce afin de limiter les ruissellements.



Entrepreneuse et attractive

UN TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL EN CONSTANTE ÉVOLUTION

La communauté de communes accompagne les entreprises valoisennes à toutes les étapes de leur développement, l'objectif étant de renforcer et de pérenniser le tissu économique local. Cet accompagnement traite de nombreux sujets : l'immobilier d'entreprises, le financement, le recrutement, la communication.

Sa mission est aussi de détecter les projets intéressants pour le territoire. Le service Développement économique s'appuie sur des partenaires dans le cadre de la prospection exogène avec, à terme, la volonté d'implanter des activités économiques diversifiées, génératrices d'emplois qualifiés permettant aux Valoisien(ne)s de travailler près de chez eux.

Ses actions de prospection et sa présence durant les salons professionnels permettent à la communauté de communes de capter ces investissements exogènes et d'attirer de nouvelles entreprises. Le service Développement économique, par la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux (immobilier, emploi, financement, etc...), peut ainsi proposer une offre d'implantation complète et adaptée aux besoins

des entreprises et de leurs salariés. Ce travail favorise également la diversification du tissu économique local et des emplois.

Des pépinières d'entreprises pour aider à la croissance

À Crépy-en-Valois, le BIL (Bâtiment Industriel Locatif) est une pépinière d'entreprise destinée à aider les TPE récemment créées et les artisans qui démarrent leur activité. Depuis la reprise de la gestion du BIL en 2018, la pépinière a un taux d'occupation de 100%. Le BIL met à disposition des jeunes créateurs d'entreprise, 7 cellules. Les locataires actuels sont 2 associations et 5 entreprises.

Les conventions de mise à disposition d'une cellule sous la forme de pépinière sont arrivées, pour la plupart, à terme à la fin de l'année. Un bail provisoire pour l'année 2023 sera proposé aux entreprises jusqu'à ce qu'elles trouvent un local qui leur correspond.

Au Plessis-Belleville, l'Espace Valois Entreprendre met à disposition depuis début 2020, des bureaux équipés sur un plateau d'une superficie de 260 m² ainsi que des services optionnels tels que l'utilisation de petits équipements informatiques (imprimantes...). La communauté de communes propose 4 bureaux afin d'aider de jeunes créateurs d'entreprise à démarrer leur activité. En 2022, 2 bureaux étaient occupés.

La convention signée avec le Centre EGB arrivera à son terme à la fin de l'année 2023.



La collectivité bénéficie d'une dynamique économique considérable. Les démarches opérées pour apporter une plus grande diversité d'emplois et monter en gamme nos zones d'activités commencent à porter leurs fruits, notamment grâce à l'arrivée du centre Recherche et Développement de Kubota à Crépy-en-Valois ou encore par l'installation d'OPA Opticad sur Le Plessis-Belleville, en 2021. Il faut poursuivre ces efforts en développant une offre tertiaire de qualité, grâce à la revitalisation de nos friches en pied de gare notamment. Enfin, notre territoire a besoin de rayonner en dehors de ses frontières et ce sera l'objectif des Rencontres Économiques de Valois 2023.

Louis Sicard

Vice-président en charge du Développement économique



Pôle Emploi et la communauté de communes travaillent main dans la main afin de proposer une offre de service commune à destination des demandeurs d'emploi qui portent un projet de création ou de reprise d'entreprise.



La CCPV adhère à la MLEJ et soutient son activité à travers une participation financière, ce qui renforce les actions de l'association à l'échelle du territoire : accompagnement des jeunes, antennes de proximité, forum de l'emploi, etc...



Proch'Emploi a été créé en 2016 par le Conseil régional des Hauts-de-France pour développer un circuit court de l'emploi et créer les meilleures conditions d'interaction possibles entre les acteurs de l'emploi.

La communauté de communes est engagée, depuis le 1^{er} janvier 2019, sur ce dispositif aux côtés de 5 intercommunalités du sud de l'Oise.

Des partenariats clés pour soutenir l'emploi sur le territoire

Dans le cadre de l'accompagnement au développement des entreprises sur notre territoire, la communauté de communes s'appuie sur les 3 partenaires du Service Public de l'Emploi en leur relayant les besoins de recrutement des différents acteurs économiques pour pallier leurs difficultés d'embauche.

La participation de la communauté de communes aux circuits-courts organisés sur le Sud de l'Oise a permis de mettre en lumière auprès des entreprises de notre territoire les services de ces acteurs et notamment de Proch'Emploi.

■ Rétrospective 2022

→ Les activités endogènes

Afin d'être au plus proche et d'accompagner les acteurs économiques dans leur quotidien, la « Newsletter aux entreprises du Valois » a évolué, en intégrant des séries d'interviews vidéo d'entreprises du territoire, mais également en se dotant de numéros spéciaux pour répondre à l'urgence de l'actualité économique, notamment sur cette fin d'année.

Ces modifications ont permis d'atteindre un taux d'ouverture de 42 %, voire 50 % sur les flashes infos.



En parallèle, pour conforter cette proximité, l'année 2022 a été l'occasion pour la communauté de communes de lancer les rendez-vous « Valois & Moi » qui ont pour vocation de développer du lien entre les entreprises locales et de permettre à ces dernières de découvrir et de s'approprier leur territoire.

Le succès des 2 premières manifestations amène le service Développement économique à en faire des rendez-vous trimestriels sur 2023.

En parallèle, le service rencontre régulièrement les entreprises du territoire pour les accompagner dans leurs projets de développement. En 2022, il a par exemple mis en relation une entreprise et le service innovations énergétiques de la Région, pour l'accompagner dans ses réflexions d'économies d'énergies. Au total, ce sont 9 rencontres individuelles d'entreprises qui ont été réalisées, dans le cadre de l'accompagnement de projets.

→ Les activités exogènes

Dans la continuité de 2021, la volonté de la communauté de communes à implanter des activités économiques diversifiées offrant des emplois qualifiés aux Valoisien s'est poursuivie, notamment grâce à l'accompagnement de 4 structures : Région Hauts-de-France, Ancoris, Nord France Invest et Agrosphères.

Grâce à ces partenariats et en parallèle des appels à projet et de la prospection du service, la communauté de communes a pu recenser 208 projets d'implantations sur le territoire en 2022.

→ Le SIMI (Salon de l'Immobilier d'Entreprise)

Cette année encore la communauté de communes était présente sur le SIMI aux côtés des autres collectivités des Hauts-de-France, du 6 au 8 décembre 2022.

Ce salon, à destination des acteurs de l'immobilier, est l'occasion de rencontrer, d'échanger, de partager les innovations et projets en réponse aux besoins de construction et d'aménagement de nos territoires.

→ Le rôle de la communauté de communes dans l'implantation d'entreprises

La localisation de notre territoire combinée aux actions, nous permet de capter des projets exogènes à forte valeur ajoutée. Le service Développement économique les accompagne dans leur implantation, leur recherche de foncier/bâtiment, et également dans leur phase de recrutement en les mettant en lien avec les différents acteurs de l'emploi.

→ Les projets implantés

En 2022, 2 projets de bâtiments multipreneurs à destination des TPE/PME ont pu voir le jour sur Le Plessis-Belleville et Nanteuil-le-Haudouin.

D'autres projets ont pu être lancés en 2022 et pourraient se concrétiser dans le courant de l'année 2023.

→ Intégration au dispositif Territoires d'Industrie

Depuis 2021, le Pays de Valois et les 6 intercommunalités partenaires ont intégré le dispositif Territoires d'Industrie. Lancé en 2018 au niveau national, il a pour vocation d'accompagner les territoires dans leur développement, dans une stratégie de reconquête industrielle.

Territoires d'Industrie s'articule autour de 4 axes : l'attractivité, le recrutement, l'innovation et la simplification.

Grâce à cette labellisation, la communauté de communes et les 6 EPCI partenaires ambitionnent de porter de nombreux projets pour les acteurs industriels de nos territoires.

Avec l'appui du dispositif, la première Semaine de l'Industrie a pu être mise en place sur le territoire du 21 au 25 novembre 2022. Dans ce cadre, 5 entreprises ont accepté d'ouvrir leurs portes, tout d'abord à un public de scolaires, en phase de réflexion autour de leur orientation. Et afin de leur faciliter l'accès, la communauté de communes a pris en charge le transport de ces élèves. En parallèle les jeunes de la MLEJ ainsi que des demandeurs d'emploi ont pu également prendre part à ces visites, qui ont permis l'embauche d'un candidat en CDI.

Le dispositif Territoires d'Industrie permet également à la communauté de communes et à ses partenaires de peser plus lourd dans leur candidature aux Appels à Manifestation d'Intérêt. Dans le cadre de France 2030, une candidature commune a pu être déposée en réponse à l'AMI « Rebond industriel » en vue d'obtenir un accompagnement et des financements, sur notre territoire, affecté par la mutation de la filière transport. L'objectif étant de nous aider à identifier et à accélérer les nouveaux projets industriels stratégiques et créateurs de valeur.



208 projets
d'implantation
sur le territoire en 2022





± 40
porteurs de
projet ont été
accompagnés



↓
10 projets
ont bénéficié d'un
soutien financier



→ Service de conseil en création / reprise d'entreprise

Le pôle « création-reprise d'entreprise » accueille, informe et accompagne gratuitement les porteurs de projet. Les rendez-vous sont personnalisés et confidentiels. Un accompagnement est proposé pour les différentes étapes du projet :

- Aide à l'élaboration de l'étude de marché / business plan / dossier financier.
- Informations sur les différentes aides disponibles (selon critères d'éligibilité).
- Indication sur les modalités de création ou de reprise d'entreprise.
- Mise en relation avec les partenaires.

Une quarantaine de porteurs de projet a été accompagnée en 2022, pour un projet de création, de reprise ou de développement d'entreprise.

Grâce au partenaire local pérenne, « Initiative Oise Est », 10 dossiers ont pu bénéficier d'un voire de deux prêts d'honneur (à taux zéro sans garantie ni caution). C'est donc plus de 112 000 € de prêts d'honneur qui ont été octroyés, et près de 550 000 € de prêts bancaires qui ont ainsi été levés pour le territoire.

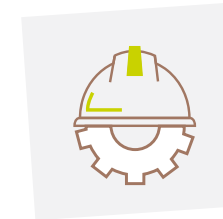
Ces 10 projets -3 reprises et 7 créations -ont pu bénéficier d'un soutien financier non négligeable, qui plus est dans le contexte sanitaire et géopolitique que nous avons connu en 2022.

À noter que, dans le cadre du dispositif « In 'Cube », 2 projets ont été éligibles à la prime de 3 000 €, octroyée aux jeunes entrepreneurs de moins de 30 ans, pas ou peu diplômés et en difficulté d'accès à l'emploi.

Tous ces projets contribuent au maintien du tissu économique local, dans le domaine de l'artisanat, du commerce ou du service. Ils permettent en outre la pérennisation ou la création d'emplois, de même que des recrutements d'apprentis.

Parmi les porteurs de projet, certains recherchaient un local : bureau ou atelier. Des solutions leur ont été proposées grâce aux deux pépinières d'entreprises du Valois : une pépinière à vocation tertiaire et une seconde de type atelier.

Ces deux pépinières permettent aux jeunes entreprises de bénéficier d'un local à tarif abordable, ce qui constitue un avantage certain dans le cadre du lancement de leur activité et de la maîtrise de leur budget.



- Poursuite des aménagements de nouvelles zones et installation de nouveaux services
- Rétrospective des travaux engagés

INSTALLATION PANHARD

En 2022, la construction du second entrepôt de 23 000 m² du groupe PANHARD a démarré sur la commune de Nanteuil-le-Haudouin sur un terrain privé. La date de livraison est prévue pour fin 2024.

ZONE D'ACTIVITES SILLY/PLESSIS

Le projet de création de zone d'activités sur Silly-le-long et Le Plessis-Belleville, sur une superficie de 30 hectares a poursuivi son cours tout au long de l'année 2022. La communauté de communes continue de recevoir des porteurs de projets pour la zone qui devrait accueillir les entreprises en 2025.

TRAVAUX ZONE COMMERCIALE DE CREPY-EN-VALOIS

L'extension de la zone commerciale de Crépy-en-Valois a été finalisée, accueillant ainsi 6 nouvelles enseignes sur le territoire.

UN SERVICE AU SOUTIEN DES ARTISANS

Afin de répondre aux besoins de développement de nos artisans, un projet de bâtiment d'activité est en cours de développement dans la zone d'activité de la commune de Nanteuil-le-Haudouin.

VEILLE FONCIERE - SUIVI DES FRICHES

Depuis quelques années, le territoire subit la pression foncière et immobilière de l'Ile-de-France. Ainsi, il existe peu de fonciers disponibles pour accueillir de nouvelles activités ou pour aider les entreprises locales à se développer. C'est pourquoi le service développement économique travaille en étroite

collaboration avec le service Aménagement du territoire pour référencer les friches industrielles du territoire ou les « dents creuses » en zones d'activités, avec pour objectif, la réindustrialisation de ces sites. C'est aussi dans ce contexte, que la communauté de communes et la mairie de Crépy-en-Valois ont poursuivi conjointement les études de réhabilitation et de réaménagement de 44 hectares autour de la gare. Notamment en programmant le devenir de ces sites qui devront accueillir des logements, de l'activité économique, de la formation et un centre culturel intercommunal. Couplé à ces études, le programme des travaux des mobilités urbaines a été validé et devrait être lancé dès 2023.

L'adhésion de la communauté de communes à l'EPFLO en 2022 doit faciliter la maîtrise foncière et le portage d'au moins une partie de ces opérations de requalification de nos friches.

LANCEMENT ETUDE DE FAISABILITE A LA CRÉATION D'UNE RECYCLERIE

En janvier 2022, une étude de faisabilité pour la création d'une recyclerie a démarré avec le cabinet Cap3C. Menée en 3 phases, elle permet de référencer l'existant, de définir les besoins et, à terme, déterminera le type de structure et de portage à réaliser. Ce projet s'inscrit dans la revalorisation des déchets et dans le développement d'activités d'économie sociale et solidaire. Par ailleurs, pour plus de cohérence, ce projet se construit en partenariat avec le SMDO qui mène depuis plusieurs années une réflexion pour la création d'une nouvelle déchetterie sur Crépy-en-Valois.

Perspectives 2023

- Soutenir et accompagner davantage – en cette période de crise économique et énergétique – les personnes qui ont un projet entrepreneurial, qu'elles soient demandeurs d'emploi ou non.
- Poursuivre les partenariats pérennes tels qu'Initiative Oise Est ou Pôle Emploi, afin de mener au mieux différentes actions pour atteindre ces objectifs 2023.
- Renforcer la communication auprès des habitants et des mairies.

Perspectives 2023

- Tisser un noyau entrepreneurial solide et faire rayonner le territoire en matière de développement économique (organisation des Rencontres Economiques du Valois).
- Développer de nouveaux services par le développement de produits tertiaires.
- Poursuivre l'embellissement de nos zones d'activités et tendre vers une meilleure qualité d'emplois.



LE TOURISME : UN ENJEU STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Depuis 2017, la communauté de communes détient la compétence Tourisme qui inclut l'élaboration et la mise en œuvre de la politique locale du tourisme et des programmes locaux de développement touristique. Sa nature verdoyante, son riche patrimoine historique, ses circuits de randonnées, son offre de loisirs, sont autant d'atouts que les élus souhaitent promouvoir.

L'objectif est de valoriser le potentiel touristique au profit du développement économique et social du territoire intercommunal : des entreprises pour le territoire, des clients pour le territoire, du travail pour les habitants et les fournisseurs du territoire. L'action de la Communauté de Communes du Pays de Valois doit résulter en la création d'emplois locaux non-délocalisables.

En 2022, le service Tourisme et l'Office de tourisme ont pris un nouveau départ, en intégrant la communauté de communes au 1^{er} janvier. Après un diagnostic touristique de plusieurs mois, la communauté de communes engage une nouvelle politique touristique pour faire rayonner le Valois. Pour y parvenir, elle travaille à des actions fortes comme le lancement d'une identité touristique différenciante. Le rôle de l'Office de tourisme est de mettre en œuvre la politique touristique décidée par la communauté de communes, d'entretenir les relations avec les prestataires touristiques, d'impulser la dynamique liée au développement touristique et de créer des synergies entre les acteurs du territoire avec pour ambition de faire rayonner le Valois au-delà des frontières administratives.

Dans ce contexte, la stratégie d'accueil de l'Office de tourisme a été adaptée en réalisant, tout le long de la saison, des temps d'accueil « Hors-les-murs » et ainsi aller à la rencontre des visiteurs et des touristes là où ils se trouvent, lors

de manifestations culturelles ou d'animations de territoire. Grâce à cela, l'Office de tourisme a créé un maillage du territoire.

Un partenariat avec les équipes des Offices de tourisme de Retz-en-Valois et des Lisières de l'Oise a vu le jour et a été illustré notamment dans l'organisation d'un éducteur sur le Pays de Valois, en octobre dernier. Grâce à cette opération, les agents ont pu découvrir une partie du territoire afin de promouvoir le Pays de Valois auprès de leurs visiteurs.

Afin d'accroître la visibilité du territoire, l'équipe de l'Office de tourisme a réalisé des reportages portant sur le territoire du Pays de Valois. Ainsi, le Donjon de Vez, le Musée de l'archerie et du Valois, le Parc Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville et le centre historique de Crépy-en-Valois ont bénéficié de cette mise en lumière.



L'équipe de l'Office de tourisme s'est également rendue chez les prestataires touristiques afin de les faire connaître à un grand public à travers des reportages vidéo et photo.

Enfin, l'Office de tourisme du Pays de Valois a participé à l'animation du territoire par l'organisation de manifestations :

MAI À VÉLO

Organisation de balades afin d'encourager la pratique du vélo au quotidien pour la découverte du territoire notamment la Voie Verte du Pays de Valois.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Organisation d'une visite guidée de l'Abbatiale de Morienvall, une visite guidée du centre-historique de Crépy-en-Valois et enfin, un jeu de piste immersif « Retrouvez les Trésors du Valois », reposant sur le patrimoine de Crépy-en-Valois.

HALLOWEEN

Organisation d'une visite théâtralisée afin de faire découvrir les contes et légendes du centre historique de Crépy-en-Valois.

L'Office de tourisme du Pays de Valois était présent à de nombreux événements :

Journées de la Rose, Mad Jacques Vélo Picardie, Fêtes des Cochons de Crépy, Festival de la Voix verte, Foire de Crépy...



En 2023, la coopération touristique nouvelle du « Valois Historique » entre Communautés de Communes du Pays de Valois, Retz-en-Valois et Lisières de l'Oise prendra une nouvelle ampleur grâce notamment à une promotion commune de nos territoires lors du Salon du tourisme et des activités nature, Tourissima à Lille et du Salon Mondial du Tourisme à Paris.

De plus, les Offices de tourisme intercommunaux travailleront sur des produits touristiques communs : une offre « verte », en se positionnant comme une station avec des points d'attrait tels que les sports de nature, le tourisme d'itinérance et la micro-aventure. L'objectif consiste en la mise en avant d'une expérience de proximité, aux portes du bassin parisien, offrant les sensations d'une grande aventure : développement de produits de séjours de courte durée (conciliable avec sa vie professionnelle, le temps d'un week-end), simple à structurer et respectueuse de l'environnement. Une communication conjointe a pour but de concrétiser leur mise en réseau et de valoriser une offre touristique complémentaire reposant sur une Histoire de France partagée, un tourisme vert et d'itinérance. Cette nouvelle collaboration aura pour finalité de capter une clientèle citadine à la recherche d'une solution de reconnexion et immersion nature entre Paris et Lille : week-end à la campagne, week-end au vert, week-end nature et culture, proche de Paris.



La compétence Développement touristique s'articule autour de la création de nouveaux produits touristiques et du développement de la marque « Valois émoi ».

Le but in fine étant de créer une véritable économie touristique pourvoyeuse d'emplois et de richesse grâce au tissu entrepreneurial actuel et par l'implantation de nouvelles entreprises dans le domaine du loisir, de l'hébergement et de la restauration.

Cette année, cela s'est d'ailleurs renforcé par la prise de compétence Office de tourisme, qui a d'ores et déjà mis en place des animations en partenariat avec les prestataires du territoire autour de notre stratégie « à pied, à vélo, à cheval ».

En 2023, l'objectif est de développer plus de produits touristiques et l'Office de tourisme se dotera de vélos à assistance électrique et étendra ses thématiques de visites guidées.

Virginie Douat
Vice-présidente en charge
du Tourisme



Au service des Valoisien



Le service a réalisé
346 contrôles
au cours de l'année 2022,
répartis de la manière
suivante :



SPANC

Perspectives 2023

- Engager la campagne de réhabilitation en débutant par les études préalables sur les communes prioritaires de l'Agence de l'Eau, soit sur les communes de Cuvergnon, Gondreville et Boissy-Lévignen.
- Poursuivre les travaux de réhabilitation des assainissements non collectif sur la commune de Bouillancy.

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

La Communauté de Communes du Pays de Valois détient les compétences « contrôle » et « réhabilitation » des installations d'assainissement non collectif qui permettent notamment aux usagers de bénéficier d'un service complet pour la mise en conformité des installations, en passant de l'étude de conception jusqu'à la réalisation des travaux.

→ Les contrôles

La communauté de communes traite en régie l'intégralité des contrôles du SPANC. Toutefois, en cas d'absence du technicien, la communauté de communes fait appel à un prestataire privé pour assurer une continuité de service public.

Toutes les prises de rendez-vous sont gérées par le service de la communauté de communes ainsi que la facturation des redevances et la gestion des impayés.

En 2022, l'activité du service s'est traduite par :

- La réalisation des contrôles d'installation d'assainissement non collectif et la rédaction de rapports.
- L'édition de factures de redevances et de courriers.
- La transmission de conseils et renseignements lors de rendez-vous individuels.
- La participation aux réunions de chantiers.
- L'organisation de réunions publiques.
- La gestion des rendez-vous.

→ Les études

Un service d'aide est proposé aux usagers, en matière d'études de définition de filière d'assainissement non collectif pour des installations neuves ou à réhabiliter.

Durant l'année 2022, 39 conventions études ont été signées avec des particuliers sur l'ensemble du territoire (hors Bouillancy), dans le cadre des projets de mise en conformité d'assainissements non collectifs.

La communauté de communes ayant lancé une campagne de réhabilitation sur la commune de Bouillancy, l'ensemble des études correspondantes ont été réalisées durant l'année 2021 et 2022, soit 100 projets au total.

→ Les travaux

Dans le cadre de sa compétence « réhabilitation », la communauté de communes offre un service travaux aux usagers qui peuvent être subventionnés par l'Agence de l'Eau et le département de l'Oise. De ce fait, sur l'année 2022, les habitants de la commune de Bouillancy ont pu bénéficier d'une opération de travaux menée par la communauté de communes. 32 chantiers ont été réalisés durant cette année sur cette commune.

Un bilan technique et financier du SPANC pour l'exercice 2022 figure dans le rapport annuel sur le prix et la qualité du SPANC.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2022



Coût global d'opération :
1 429 305 € TTC

Fin des travaux de création de la voirie de liaison RD25 / rue Eiffel à Crépy-en-Valois servant également de desserte pour la zone commerciale

→ OBJECTIF DES TRAVAUX :

Créer une nouvelle voie d'accès à la zone industrielle de Crépy-en-Valois pour les poids-lourds et assurer la desserte de la zone commerciale et de son extension.

DURÉE DU CHANTIER :	10 MOIS (octobre 2021 – juillet 2022)
FINANCEURS :	RÉGION HDF / CD60 / CCPV
AMO :	ADTO-SAO
MOE :	AREA
ENTREPRISES :	COLAS – LESENS – ID VERDE



Coût global d'opération :
50 965 € TTC

Reprise d'une noue dans la ZI de Nanteuil-le-Haudouin

→ OBJECTIF DES TRAVAUX :

Remettre en état la noue d'infiltration des eaux pluviales tout en raccordant directement le flux des eaux pluviales du bâtiment Leroy-Merlin / Screwfix au bassin d'infiltrations et reprofiler ce dernier.

DURÉE DU CHANTIER :	5 MOIS (mars 2022 – juillet 2022)
FINANCEURS :	ETAT (DETR) / CCPV
BET :	BERIM
ENTREPRISES :	Eiffage TP



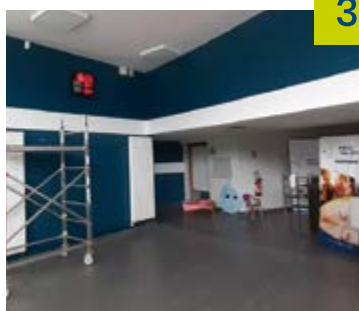
L'entretien des équipements intercommunaux

Le pôle Technique a en charge le maintien en bon état du patrimoine bâti, viaire (Zones d'Activités Économiques) et naturel (Voie Verte) de la communauté de communes.

Il est également le service porteur des nouveaux projets en matière de bâtiments, de voiries et d'espaces publics. Il permet, par ailleurs, le bon fonctionnement de la collectivité en intervenant de manière transversale dans les services.

Gilles Laveur

Vice-président en charge des Travaux



3

Travaux de remise en état au Centre Aquatique à Crépy-en-Valois

→ **OBJECTIF DES TRAVAUX :**

Remettre en état le centre aquatique à l'issue de 12 années d'exploitation.

DURÉE DU CHANTIER : 2 SEMAINES (août - septembre 2022)

FINANCEURS : CCPV

ENTREPRISES : Eiffage TP / Dalkia / Sotrafran / Sitel / SMAQ / Christophe Plomberie / HydroVert / Edsun / SAREPS / Oriol Cerdan

Coût global d'opération :
206 633 € TTC



4

Travaux de reprise de chaussée dans la rue Baranfosse (ZA Baranfosse à Lagny-le-Sec)

→ **OBJECTIF DES TRAVAUX :**

Réparer les parties fissurées de la voie - réaliser des zones d'essais pour comprendre et pallier le phénomène de fissuration - gravillonner les parties saines pour les préserver durant les 5 prochaines années.

DURÉE DU CHANTIER : 3 MOIS (septembre 2022 - novembre 2022)

FINANCEURS : VILLE DE LAGNY-LE-SEC / CCPV

MOE : AREA

ENTREPRISES : EUROVIA

Coût global d'opération :
374 330 € TTC



5

Reprise d'un trottoir dans l'avenue des Meuniers (ZA des Meuniers - Le Plessis-Belleville)

→ **OBJECTIF DES TRAVAUX :**

Remettre en état le trottoir en stabilisé et empêcher le stationnement par la pose de potelets bois.

DURÉE DU CHANTIER : 1 MOIS (octobre 2022)

FINANCEURS : VILLE DE LE PLESSIS-BELLEVILLE / CCPV

ENTREPRISES : CABREMA TP

Coût global d'opération :
46 986 -€ TTC

AUTRES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE



- ✓ Accompagnement d'EQUALIA, nouveau gestionnaire du Centre Aquatique du Valois à compter de mars 2022.
- ✓ Désignation d'un Bureau d'Etudes Techniques, Aquafluence, pour la réfection des installations d'Eau Chaude Sanitaire du CAV et conduite de l'étude.
- ✓ Désignation d'un Bureau d'Etudes Techniques, Eco2E, pour les travaux de ventilation nécessaires dans le bâtiment de la Passerelle et conception du projet.
- ✓ Désignation d'un Maître d'œuvre, SECT-VRD, pour la requalification de la rue Eiffel à Crépy-en-Valois et conception du projet.
- ✓ Mise en place de bancs, tables et poubelles sur la voie verte (travaux par EUROVIA).

FOCUS

Mise en place de l'exposition Inside Out par l'équipe de régie intercommunale



Mise en peinture d'une salle polyvalente à Versigny (Aide aux communes)





En 2022

3 COMMUNES

ont bénéficié de fonds de concours en lien avec la mise en place de **VIDÉO PROTECTION**

Total : 18 125 €

2 COMMUNES

ont bénéficié de fonds de concours pour des actions à connotation **TOURISTIQUE**

Total : 15 879 €

3 COMMUNES

se sont vu attribuer un fonds de concours pour des actions à connotation **ÉCONOMIQUE**

Total : 33 480 €

Total

« fonds de concours »
attribué par la CCPV



67 484 €

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT AUX COMMUNES

Avec la naissance d'une nouvelle délégation « Services à la population et aux communes » créée en 2020, la Communauté de Communes du Pays de Valois affirme sa volonté d'accompagner les communes dans la réalisation de leurs projets et la résolution de leurs problématiques de terrain. Son objectif est d'être aux côtés des communes mais aussi des Valoisien, partout sur le territoire, notamment en mettant à disposition de nouveaux services de proximité. Numérique, mobilité, santé, autant de sujets au cœur des enjeux de développement du territoire sur lesquels le Pays de Valois souhaite être moteur.

Pacte financier

Rappelons que le Pacte financier mis en place en 2017 avec les communes membres permet de redistribuer aux communes 20 % de l'évolution constatée chaque année des recettes fiscales économiques par rapport à l'année de référence 2016.

Si une part des crédits est redistribuée automatiquement par un savant calcul qui tient compte du nombre d'habitants et du potentiel financier de chaque commune, une autre partie est reversée sous forme de fonds de concours sur des projets communaux.

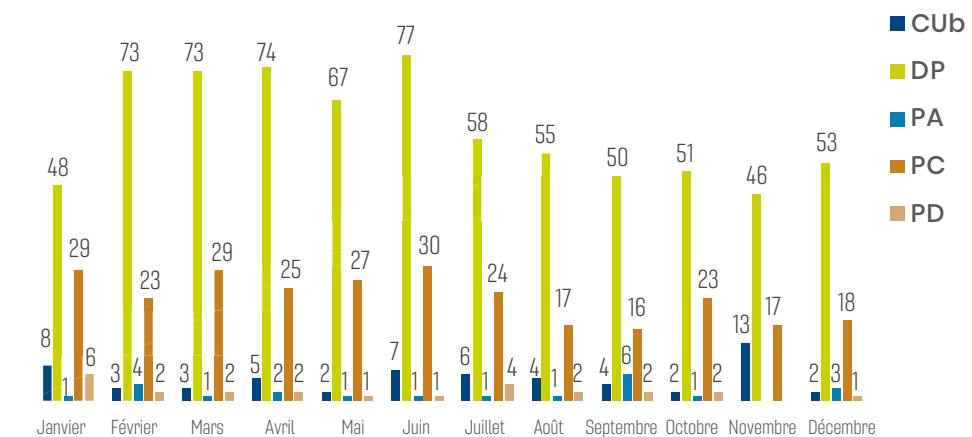
LE DISPOSITIF D'AIDE AUX COMMUNES

- Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI). 102 points de DECI ont été contrôlés en 2022 sur 12 communes.
- Marquage routier, petits travaux. Le marquage routier a été fait à Auger-Saint-Vincent, Chèvreville, Reez-Fosse-Martin, Rouvres-en-Multien, et Trumilly sur environ 20 jours répartis de juin à août.
- Des travaux de peinture dans la salle des fêtes de Versigny ont également été réalisés.
- L'Aire d'Accueil des Gens Du Voyage (AAGDV). L'AAGDV de la communauté de communes comporte 10 emplacements d'une superficie de 230 à 240 m² chacun, pour un total de 30 places. 5 blocs sont mis à disposition et sont équipés d'espaces sanitaires, d'éclairages, d'éviers, d'un point d'eau et d'espaces techniques. En 2022 a eu lieu la désignation d'un nouveau gestionnaire pour l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, société ACGV. Un accompagnement de sa prise en gestion a été faite à partir de juillet.
- Le Secours incendie. La Communauté de Communes du Pays de Valois assume une contribution versée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Secours incendie 2022 : 1 942 959 € soit + 1,74 % par rapport à 2021.

LES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

Le service instructeur de la communauté de communes assure l'instruction réglementaire des demandes d'urbanisme et prépare une proposition de décision aux maires des 57 communes adhérentes.

NOMBRE DE DOSSIERS REÇUS PAR MOIS AU COURS DE L'ANNÉE 2022



LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Dans le cadre de la prise de compétence eau potable au 1^{er} janvier 2023, le service a réalisé l'intégration des plans de réseaux disponibles sur le territoire au sein du SIG.

L'année 2022 a été consacrée au suivi technique de la mise en œuvre de la saisine par voie électronique des demandes d'autorisations d'urbanisme et notamment les mises à jour du logiciel et les tests de transferts d'information avec les partenaires.



En 2022, la commune de Gondreville a adhéré au service ADS suite à l'approbation de son PLU.

1 110
dossiers

278

Permis de construire
PC

725

Déclarations préalables
DP

60

Certificats d'urbanisme
opérationnel
CUB

22

Permis d'aménager
PA

25

Permis de démolir
PD

Parmi ces demandes, on recense 959 dossiers papier et 151 dossiers déposés via le GNAU, (plateforme de dépôt dématérialisée des demandes).



950
DOSSIERS
PAPIER

+



151
DOSSIERS
NUMÉRIQUES



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES À LA RECHERCHE DE SUBVENTION

2022 a été la première année complète de mise en œuvre du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) du Pays de Valois signé avec l'État le 15 décembre 2021, pour la période 2021-2026.

En 2022, plusieurs projets communaux et intercommunaux, inscrits à la programmation et découlant des orientations stratégiques définies par la communauté de communes en termes de transition écologique et énergétique et de cohésion sociale et territoriale, ont pu bénéficier de financements par le biais des crédits de la DETR, de la DSIL et du FNADT.

Lors de l'instruction de la demande de subvention, une attention particulière a été portée par les Services de l'État aux opérations répertoriées dans ce contrat.

EXEMPLES D'ACTIONS :

→ COMMUNALES SUBVENTIONNÉES :

Construction d'équipements scolaires, renforcement de réseaux d'eau potable, rénovation et modernisation de l'éclairage public, rénovation énergétique de bâtiments publics (salle des fêtes, bâtiment périscolaire, Mairie) et création d'un réseau de chauffage collectif.

→ INTERCOMMUNALES :

Mise en place d'un van numérique itinérant, exposition Inside Out, requalification d'équipements de zones d'activités.

Le CRTE présente comme intérêt d'être un document vivant et adaptable chaque année afin d'inclure de nouveaux projets pour tenir compte des dynamiques territoriales notamment en matière de transition écologique et énergétique.

La communauté de communes poursuit son rôle de service aux communes en les accompagnant dans leurs recherches de subventions en vue de faire avancer leurs projets ainsi que dans le montage des dossiers et notamment dans le cadre de cette nouvelle contractualisation. En 2022, c'est une vingtaine de communes, qui a été accompagnée dans la recherche d'aides financières à différents niveaux : territorial, national et européen.



Amener des services nouveaux, ou disparus, au plus près des habitants, est un enjeu d'attractivité et de qualité de vie sur un territoire. La communauté de communes a accéléré ses actions en ce sens depuis 2020 afin de d'encourager la «démobilité». De plus, ces actions accompagnent les objectifs de diminution des dépenses énergétiques des ménages et leur impact sur l'environnement.

Cécile Pottier

Vice-présidente en charge des services à la population et aux communes

LA MOBILITÉ

En juillet 2021, la Communauté de Communes du Pays de Valois s'est dotée de la compétence mobilité. 2022 a été une année complète de suivi de l'exploitation du Cypré, seul dispositif de compétence communautaire du territoire. Suite à la fin de la crise sanitaire, ce moyen de transport a vu sa fréquentation reprendre.

Le Cypré en 2022, c'est 242 636 km, un service de 6h00 à 19h40 en semaine et 9h00 à 19h00 le samedi, avec un passage toutes les 20 minutes et une estimation de 292 254 passagers transportés (contre 285 846 en 2021). La fréquentation importante sur certaines heures pousse les conducteurs à parfois refuser des usagers par manque de place. À noter que l'arrêt le plus fréquenté est celui de la gare avec plus de 1000 montées et 1000 descentes par jour (hors période scolaire).

La compétence a été mise en avant lors de l'événement Mai à vélo organisé le 22 mai 2022 à Betz.

En 2022, les études en vue de l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié et d'un Schéma Directeur des Mobilités Actives ont débuté en vue d'une approbation dès 2023 pour le second et 2024 pour le premier. L'objectif est de doter le Pays de Valois d'un véritable programme pluriannuel d'investissement et de développement de services de mobilité sur l'ensemble du territoire.

À l'occasion des vacances d'été 2022, la communauté de communes a mis en place un service de Transport à la Demande pour emmener les habitants du territoire vers le Centre Aquatique du Valois. Cette opération a satisfait une soixantaine d'usagers sur les 6 semaines d'expérimentation.

FACILITER L'ACCÈS À L'OFFRE DE SANTÉ DU TERRITOIRE

La carte des professionnels de santé, en ligne sur le site internet du Pays de Valois depuis novembre 2021, a été mise à jour permettant d'accéder à une information la plus récente possible sur l'offre de soins.

La communauté de communes a poursuivi un travail de coordination de l'offre de soins sur le territoire avec une recherche de synergie entre les différentes initiatives locales, notamment en impulsant des rencontres avec les professionnels de santé. Mais aussi en travaillant, par exemple, avec le centre de santé du Valois et la commune pour la création d'une permanence de soins à Betz.

LA FEUILLE DE ROUTE NUMÉRIQUE

- Démarrage du dispositif « Van Numérique du Valois »
- Au total 360 personnes ont été accompagnées par ce dispositif qui aura assuré des permanences d'une demi-journée par semaine sur des durées de 8 à 10 semaines sur 18 communes différentes.



Permettre aux Valoisien éloignés du numérique de bénéficier de séances d'apprentissage des savoir de base.



Perspectives 2023

- Organisation d'une journée mobilité dans le cadre de Mai à Vélo.
- 1^{er} rendu de l'étude du Schéma Directeur des Mobilités Actives.
- Poursuite du Plan de Mobilités Simplifié.



à partir
d'avril
2022





8 spectacles

400 spectateurs



Véritable actrice structurante en matière culturelle à l'échelle intercommunale, la Communauté de Communes du Pays de Valois porte des actions sans cesse renouvelées, à la recherche d'une résonance toujours plus forte avec son territoire et ses habitants.

Guy-Pierre de Kersaint

Vice-président en charge de la Culture, du Milieu associatif et du Patrimoine

Curieuse et dynamique

LA CULTURE AU PLUS PROCHE DES HABITANTS

Depuis de nombreuses années, la Communauté de Communes du Pays de Valois a fait le choix de porter une ambition culturelle forte sur tout le territoire du Valois.

Cette orientation se traduit notamment par le pilotage d'une offre d'enseignement artistique dense, mise en musique par l'établissement Danse & Musique en Valois, mais également par la programmation d'événements autour du spectacle vivant et du patrimoine.

Irrigant tout le territoire, de Morienvail à Lagny-le-Sec et de Trumilly à Mareuil-sur-Ourcq, la programmation 2022 a présenté toute la diversité de la scène artistique contemporaine et pluridisciplinaire, avec la volonté de l'ouvrir à tous les publics, notamment les scolaires. L'espace public a aussi été mis à l'honneur avec l'organisation de manifestations pendant les mois de juillet et août. Enfin, le volet patrimonial n'a pas été en reste avec un cycle de conférences menées par des intervenants spécialistes du patrimoine et de l'histoire du Valois.

La programmation artistique

En 2022, la communauté de communes a conçu une programmation culturelle riche, faisant la part belle aux diverses formes et esthétiques du spectacle vivant. Organisées en soirée, ces représentations étaient très accessibles puisque la politique tarifaire volontariste du Pays de Valois s'est traduite par des tarifs d'entrée situés entre 5 € et 10 €.

Les représentations en direction des établissements scolaires

La Communauté de Communes du Pays de Valois s'est fixée pour objectif ambitieux de développer des propositions accessibles et exigeantes auprès des établissements scolaires. Parce qu'en milieu rural, les enfants n'ont pas un accès aisé aux propositions culturelles, la communauté de communes a décidé de créer une programmation diversifiée qui se produit directement au sein des établissements scolaires. Des spectacles légers, portés par des équipes artistiques professionnelles à la rencontre des enfants.



23 représentations

3 spectacles

1340 spectateurs

Festival « Un été dans le Valois »

Parce que le territoire du Valois bénéficie d'une large variété d'espaces naturels, la communauté de communes a décidé, en 2021, de créer un événement estival et festif, orienté vers la musique et au plus proche des populations. Cinq groupes professionnels aux esthétiques variées, ont présenté leur spectacle sur une dizaine de communes du territoire sur les mois de juillet et août 2022. Ces événements populaires ne faisaient pas l'objet de droit d'entrée.

10 représentations

5 spectacles

735 spectateurs



Les conférences histoire et patrimoine

Conscient de la richesse de son patrimoine, la communauté de communes s'est inscrite dans une volonté de médiation et d'éclairage de l'histoire du Valois. Ainsi, un cycle de conférences est programmé chaque année et porté par la société Aquilon et Laura Garnier, spécialistes de l'archéologie et de l'histoire locale et nationale.



8 conférences

150 spectateurs



La phase de réorganisation étant désormais terminée, Danse & Musique en Valois axe maintenant ses efforts sur le développement d'une offre d'enseignement artistique autour de la danse et de la musique, ouverte à tous les publics et disponible sur l'ensemble du territoire.

Guy-Pierre de Kersaint

Vice-président en charge de la Culture, du Milieu associatif et du Patrimoine

Danse & Musique en Valois

Danse & Musique en Valois poursuit son engagement d'enseignement artistique auprès des élèves du territoire en proposant des cours, des auditions et spectacles mais également auprès des scolaires et des services petite enfance dans différentes communes du Pays de Valois.

Après deux années, les élèves de Danse & Musique en Valois ont retrouvé des conditions normales de cours sans contraintes sanitaires particulières.

Les auditions et galas de danse ont pu être réalisés pour le bonheur de tous.

Depuis septembre 2022, un nouveau lieu de pratique instrumentale a vu le jour situé impasse Belle Image à Crépy-en-Valois, le secrétariat y a d'ailleurs emménagé.

SAISON 2022-2023

543 élèves inscrits

297 élèves danseurs

218 élèves musiciens

28 élèves danseurs et musiciens

48 classes du Valois concernées par les interventions artistiques de Danse & Musique en Valois pour environ 1350 élèves



Perspectives 2023

- Développer les pratiques des Musiques Actuelles (Jazz, Musiques Amplifiées, Musiques du monde etc...).
- Favoriser le développement du « cursus danse ».
- Assurer le rayonnement des activités sur l'ensemble du territoire du Pays de Valois par les interventions artistiques à l'école, les ateliers-cours et les événements de Danse & Musique en Valois.
- Rendre accessible au plus grand nombre la pratique artistique (handicap, foyer, EHPAD etc...).



LOISIRS POUR TOUS

Au travers de l'action de la Direction générale des services techniques et de la Direction du Développement économique-tourisme, le Pays de Valois participe à l'offre de loisirs du territoire. Elle participe à l'animation du territoire notamment avec le Centre Aquatique du Valois et la Voie Verte.

Découverte du Pays de Valois par la Voie Verte

En 2022, l'aménagement de la Voie Verte s'est poursuivi avec l'installation de bancs, de tables de pique-nique et de corbeilles de tri sélectif le long de ses 18 km. De plus, de nouveaux panneaux directionnels permettent désormais de rejoindre la Voie Verte depuis les centres-ville de Crépy-en-Valois, Rouville, Ormoy-Villers, Betz et Mareuil-sur-Ourcq.

Aide aux associations

En 2022, l'aide aux associations culturelles a concerné 19 associations subventionnées à hauteur de 53 815 € et 3 centres sociaux à hauteur de 38 250 €

Centre Aquatique du Valois

Ouvert depuis 2010, les missions du Centre Aquatique du Pays de Valois sont :

- La natation scolaire et périscolaire dans le cadre des séances « Savoir Nager ».
- L'accès aux bassins à plusieurs associations de natation ou de plongée.
- La natation individuelle encadrée pour le grand public (école de natation, gymnastique aquatique).
- L'accès à un espace sportif et bien-être.

Le savoir-nager correspond à une maîtrise du milieu aquatique. Il reconnaît la compétence à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce). Son acquisition est un objectif des classes de CM1, CM2 et sixième. Pour permettre l'accès à cette activité à tous les écoliers du Valois, la communauté de communes assure la prise en charge du transport.

19

ASSOCIATIONS SUBVENTIONNÉES

à hauteur de
53 815 €

3

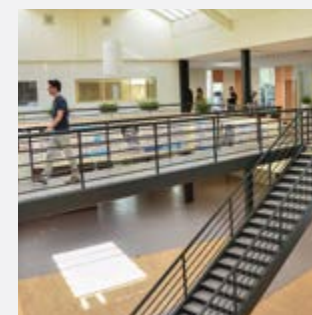
CENTRES SOCIAUX SUBVENTIONNÉS

à hauteur de
38 250 €



5

LES RESSOURCES



Ressources humaines



Au 31 décembre 2022



La direction des Ressources humaines est mutualisée avec l'établissement public « Danse & Musique en Valois »

53
AGENTS
CCPV

26
AGENTS
DMV

2022

ACTIONS PHARES

Réalisées en 2022

MARS

→ Reprise de l'activité de l'« Office de tourisme du Pays de Valois » et accompagnement du service pour la structuration de l'équipe.

JUIN

→ Réalisation de l'évaluation des risques psychosociaux par les psychologues du travail et actions de prévention prévues.

SEPTEMBRE

→ Reprise de l'activité de l'association « Erik Satie » à DMV (rencontre avec les 17 salariés et procédure d'intégration ou licenciement).

DÉCEMBRE

→ Mise en place du Comité social territorial commun CCPV-DMV (après élections professionnelles).
→ Début du projet de changement de logiciel des ressources humaines.

2023

ACTIONS PRIORITAIRES

Prévues en 2023

1

Poursuite de la dématérialisation des processus RH avec l'installation d'un nouveau logiciel

- Dématérialisation des bulletins de paie.
- Dématérialisation des actes (arrêtés et contrats du personnel).
- Dématérialisation des fiches de postes.
- Dématérialisation des remboursements de frais de déplacement (Dématérialisations déjà existantes : gestion des entretiens d'évaluation et gestion des congés/RTT/AEA/CET).

2

Amélioration de la protection sociale complémentaire

- Mise en place d'une prévoyance.
- Rénovation du dispositif de la mutuelle santé.

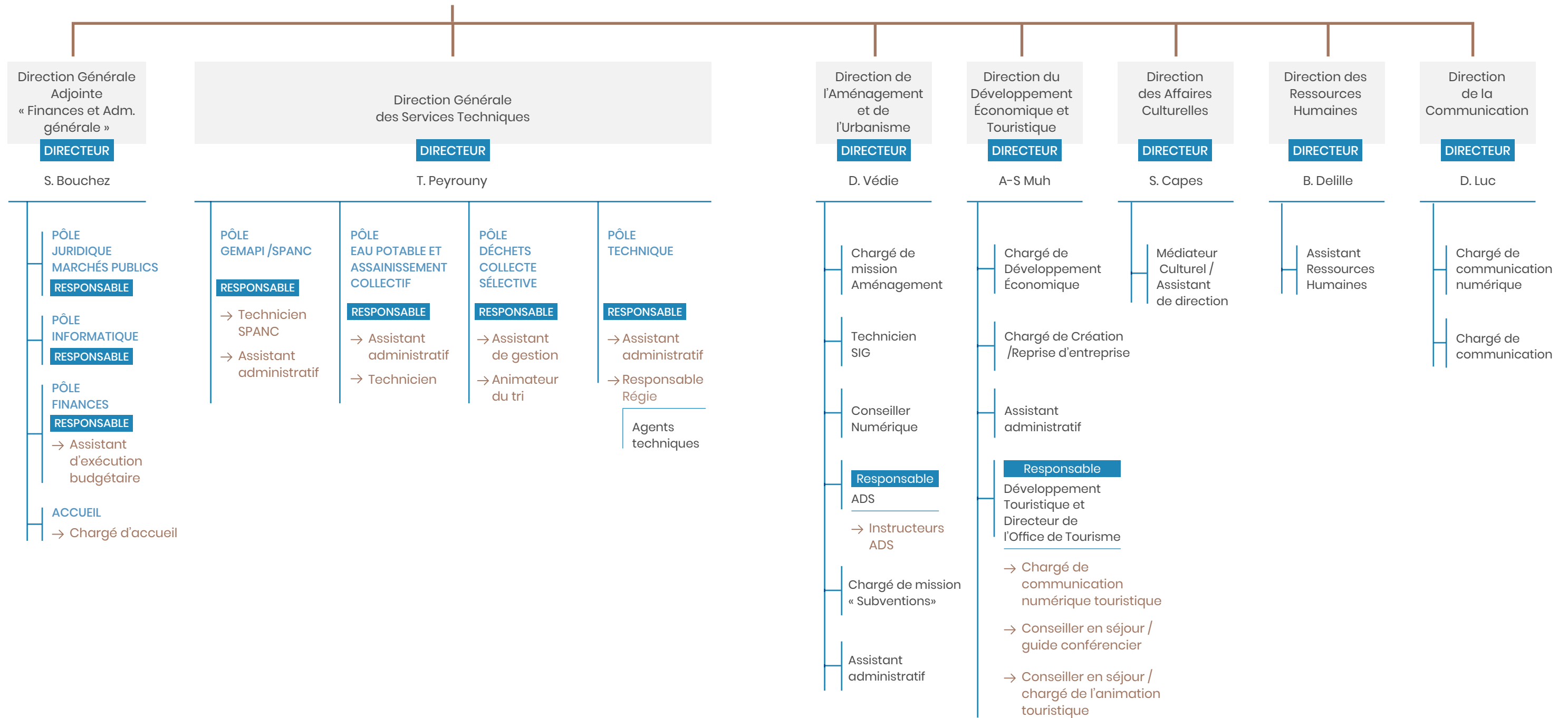
PRÉSIDENT

ORGANIGRAMME

2023

Assistant de direction —

Directeur Général des Services
B. Dellinger



NOMBRE DE MANDATS

3 663

soit **+ 15 %**
par rapport à 2021

NOMBRE DE TITRES

979

soit **+ 15,30 %**
par rapport à 2021

11 MARCHÉS PUBLICS

> 40 000 €

ont été publiés en 2022

FINANCES, BUDGET

Le pôle Finances est en charge de la préparation budgétaire de la collectivité et de l'exécution des budgets.



La communauté de communes ne compte pas moins de 8 budgets, le budget principal de la collectivité, ainsi que 7 budgets annexes (SPANC, Bâtiment Industriel Locatif, Pépinière d'Entreprises, 3 budgets dédiés à des zones d'activité économique, et un nouveau budget annexe dédié à l'Office du tourisme).

■ **Rétrospective 2022**

- Paramétrage comptable pour passage à la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2023.
- Préparation pour la prise de compétence eau potable au 1^{er} janvier 2023 (ce qui constituera un 9^e budget).

JURIDIQUE ET MARCHÉS

Le service Juridique veille à la bonne exécution des missions de la collectivité dans le respect des règles de droit auxquelles celle-ci doit se conformer. Il s'agit d'un service support aux directions et services opérationnels, qui intervient notamment dans :

- La préparation des projets de délibération soumis au Conseil communautaire et au Bureau communautaire.
- Le suivi des contentieux pour la défense des intérêts de la communauté de communes.
- La préparation des contrats relevant du code de la commande publique (marchés publics, contrats de concession, DSP, notamment) ; à ce titre 11 marchés publics supérieurs à 40 000 € ont été publiés en 2022.
- La préparation des conventions et autres contrats dans lesquels la communauté de communes est partie prenante.

Perspectives 2023

- L'activité du service Juridique est amenée à se densifier à mesure que les compétences de la communauté de communes évoluent. En effet, la prise de la compétence en matière d'Eau Potable induit la mise en place dès 2023, d'un contrat de concession du service public d'Eau Potable et le transfert à la communauté de communes de tous les contrats initiés par les communes et syndicats autrefois compétents.
- De même, la collectivité a entrepris des projets structurants (projet de création du pôle d'échange multimodal, projet d'aménagement d'un parcours de sculptures monumentales, ...) pour lesquels le service Juridique sera mobilisé à l'instar des directions et services opérationnels de la collectivité.
- Au titre de l'année 2023, environ 20 procédures de mise en concurrence des entreprises sont prévues.

INFORMATIQUE

La communauté de communes dispose d'un chef de service dédié à l'ensemble de la mise en œuvre et du suivi du parc informatique et de la téléphonie.



SITES D'INTERVENTION

- Hôtel communautaire
- Office de tourisme Crépy-en Valois
- Office de tourisme Ermenonville
- DMV Crépy-en Valois
- DMV Nanteuil-le-Haudouin
- Gymnases intercommunaux

■ **Rétrospective 2022**



Intégration de l'Office de tourisme (informatique, réseau, site web)



Déménagement de Danse & Musique en Valois (implanté Impasse Belle Image à Crépy-en-Valois)

Perspectives 2023

- Campagne de sensibilisation à la sécurité informatique.
- Mise en route de la Gestion Électronique des Documents.

COMMUNICATION

La Direction de la communication conçoit, propose et met en œuvre la stratégie de communication institutionnelle de l'intercommunalité à travers des actions de communication multicanal. L'objectif est triple : faire connaître les actions et services de la communauté de communes aux habitants, accroître sa notoriété auprès de ses partenaires et la faire rayonner au delà de son territoire.



3 NUMÉROS

Magazine intercommunal «*Bonjour Valois*» édité à

25 000 Exemplaires et distribué dans toutes les communes du territoire.



valois-terredcultures.fr

597 visites

374 visites uniques



3 200 ABONNÉS



794 ABONNÉS

cc-paysdevalois.fr

13 242 visites

9 431 visites uniques



603 FOLLOWERS



Monumental Valois

RELATIONS PUBLIQUES

EXPOSITION « INSIDE OUT » INSPIRÉE DE L'ARTISTE JR

Parcours de sculptures monumentales : présentation du projet au préfet de Région, à la préfète de l'Oise, à la sous-préfète de l'arrondissement de Senlis.

Fait marquant 2022

→ Fin d'année, démutualisation du service.

Perspectives 2023

- Nouvelle organisation de la Direction de la communication.
- Nouvelle stratégie de communication culturelle : nouvelle identité visuelle pour la saison 23-24 et plan de communication.
- Nouvelle identité visuelle pour l'événement « Un été dans le Valois » et promotion de l'évènement.
- Promotion et valorisation du territoire avec l'Office de tourisme dans la mise en œuvre de la stratégie touristique.
- Organisation d'événementiels notamment avec les services Développement économique, Culture et Aménagement du territoire.
- Marché public : création, réalisation et impression de supports de communication.
- Développer les relations avec les médias.
- Réflexion sur l'évolution du magazine intercommunal «*Bonjour Valois*».
- Création et développement de la communication interne.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE VALOIS

LA PASSERELLE
62, rue de Soissons
60 800 Crépy-en-Valois

03 44 88 05 09

info@cc-paysdevalois.fr



www.cc-paysdevalois.fr